



**Secrétaire National Laurent ESCURE**

01 44 39 23 41 / 06 82 84 91 18

**Conseiller Technique Stéphane CROCHET**

01 44 39 23 42 / 06 88 33 37 36

**L'Actu Société-International est une publication qui traite des sujets d'actualité concernant le secteur, de l'implication du SE-UNSA dans les activités internationales, dans le Cnal, ainsi que dans les autres associations ou collectifs auxquels nous participons.**

### > Laïcité : construire la contre-offensive

Traversant les décennies, revenant sous des formes différentes, au nom de la liberté de choix ou encore de la parité public-privé, les attaques contre l'Ecole publique et laïque resurgissent inlassablement. Parce qu'il ne s'agit pas de batailles ponctuelles mais d'un combat permanent, le SE-UNSA ne se contente pas de sortir l'étendard laïque lorsque le sujet fait la une de l'actualité mais mène avec le CNAL\* une veille continue et construit la mobilisation associative, syndicale et politique chaque fois que nécessaire.

Alors que la loi Carle est désormais votée et reconnue constitutionnelle, c'est aujourd'hui cette construction de la contre-offensive que le SE-UNSA engage en saisissant l'opinion publique et en mobilisant tous ceux qui veulent que l'Ecole publique et laïque demeure un bien collectif prioritaire. Dans un premier temps, notre syndicat, par le biais de ses sections locales, s'adressera à l'ensemble des élus pour les inviter à ne plus payer les dépenses facultatives des établissements privés de leur territoire.

\*Le CNAL regroupe Ligue de l'Enseignement, FCPE, DDEN, Unsa-Education et SE-Unsa qui en assure le secrétariat général permanent.

**>>[Retrouver le site du CNAL](#)**

### > Hortefeux : halte au feu

La France serait-elle à ce point menacée par une horde de préadolescents qu'il faille ressortir de sa naphthaline la notion de couvre feu ? Un terme utilisé en temps de guerre ou de grave menace pour la sécurité de l'Etat.

Personne n'est dupe. A la veille d'élections régionales, on exhume l'arsenal sécuritaire dont l'objectif n'est évidemment pas d'avoir quelque efficacité, mais de marquer les esprits en donnant le sentiment d'agir. C'est la même ficelle qui avait été utilisée en interdisant les rassemblements de jeunes dans les halls d'immeubles.

Une fois encore, l'enfance est stigmatisée, pointée du doigt. Au-delà, du coup médiatique, cette annonce est significative du regard que le gouvernement persiste à porter sur elle, ne la considérant pas comme porteuse de l'avenir du pays mais, au contraire, comme une menace.

**>> Lire suite du communiqué du SE-UNSA**

## **> Education aux médias : encore une nouvelle priorité ?**

L'éducation aux médias pourrait devenir « une grande cause nationale » a déclaré Nadine Morano, secrétaire d'état chargée de la famille, lors de la remise du rapport « Familles, éducation aux médias » le 21 octobre dernier. Parmi les quatorze propositions contenues dans le rapport, cinq concernent tout particulièrement le cadre scolaire et devraient être reprises par la rue de Grenelle en 2010.

Si pour le SE-UNSA, dans une société de l'information et de la communication omniprésentes, l'éducation aux médias doit bien faire partie de la formation du futur citoyen, il serait judicieux que cela ne se transforme pas en un nouveau gadget ou une obligation de plus sans cohérence avec la somme des missions assignées à une Ecole dont on exige tout sans pourtant en faire une priorité de la Nation.

Le SE-UNSA rappelle que le CIEME\* (Collectif Interassociatif Enfance Média Education), dans lequel il s'est activement engagé dès sa création, juge non seulement cette question primordiale mais a aussi de sérieuses réponses à y apporter qui mériteraient toute l'attention des pouvoirs publics.

**>> Voir le site du CIEME**

\*Le CIEME regroupe des organisations des mouvements laïques et des mouvements familiaux qui se préoccupent des questions de protection de l'enfant et de formation du futur citoyen dans une société de médias omniprésents

## **> Assouplissement de la carte scolaire : la ghettoïsation se renforce**

Un rapport de la cour des comptes pointe les effets néfastes de l'assouplissement de la carte scolaire. Ce rapport souligne le renforcement de la ghettoïsation des établissements difficiles. Le SE-UNSA avait prévenu de cette fuite inévitable organisée par la déssectorisation. Si les constats à l'origine de cette mesure (contournement des initiés, établissements difficiles) étaient justes, sans surprise le remède s'est révélé pire que le mal.

Pendant que la cour des comptes préconise d'enrayer ce phénomène, le SE-UNSA continue de mettre à disposition du ministère ses propositions : sectorisation articulée à une vraie politique urbaine, accompagnement et aide individualisée des élèves sur le temps scolaire, soutien au travail en équipe...

Le SE-UNSA avec sa fédération l'UNSA-Education demande au ministre de mener une concertation avec l'ensemble des parties prenantes et ce à partir d'un bilan exhaustif et non-biaisé.

**>> Lire le communiqué**

## **> Table ronde organisée par le SE-UNSA : la violence en milieu scolaire**

Qu'en est-il exactement de cette « violence à l'école » ? Quels indices et instruments de mesure, quels critères de comparaison permettent d'en évaluer l'importance ?



## > Débat sur l'identité nationale : danger pour une société en perpétuelle construction

Le débat sur « L'identité nationale » a été lancé le 2 novembre par le ministre Besson. « Ce grand débat », a-t-il dit, sera décliné par des réunions sur l'ensemble du territoire ouvertes à « l'ensemble des forces vives de la Nation » parmi lesquelles « les enseignants » ou encore « les organisations syndicales ». Syndicalistes enseignants, doublement convoqués, nous ne sommes pas dupes de cette démarche politicienne intervenant grossièrement quelques mois avant les élections régionales pour une majorité bousculée qui souhaite renouer avec les thématiques sécuritaires et nationales qui ont contribué à son succès électoral de 2007.

**Pour le SE-UNSA comme pour l'UNSA-Education**, la question de l'identité nationale créera plus de divisions que d'unité. Si une réponse y était apportée elle figerait alors cette identité dont la première des vertus est d'évoluer avec le peuple qui la compose. Cette réponse prendrait le terrible risque de définir et institutionnaliser une différence entre les Hommes alors que la Nation est en perpétuelle construction. Accueillir, insérer, s'en nourrir doit être sa dynamique. Plutôt que remuer les méfiances et suspicions nauséabondes à des fins politiciennes, nous attendons de celui qui a pris charge de la plus haute responsabilité de l'Etat et de ses ministres qu'ils assurent la cohésion de notre peuple.

Pour les enseignants de l'UNSA, la bonne question n'est pas celle de l'identité nationale mais celle des valeurs qui doivent être réaffirmées telles la fraternité, la laïcité et le respect de la diversité.

## > Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, « l'économie qui sait où elle va »

Novembre 2009 voit se dérouler la deuxième édition nationale du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec l'organisation de 1.100 manifestations et opérations diverses à destination du grand public.

Ce secteur méconnu sous cette appellation est pourtant très présent dans notre quotidien : mutuelles, associations, coopératives... Il est notamment très présent dans la production et la distribution agroalimentaires.

**Les entreprises de l'ESS** sont caractérisées par la solidarité, la gouvernance démocratique, la responsabilité de l'entreprise et la participation des salariés. Par un taux de croissance supérieur à celui des entreprises dites classiques de 2001 à 2006, en résistant mieux qu'elles à la crise, ce secteur fait la preuve qu'un autre modèle plaçant « l'homme au cœur de l'économie » est économiquement pertinent.

**Le SE-UNSA est avec l'UNSA Education membre du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation) et de la branche européenne de l'Internationale de l'Education (syndicat mondial des personnels d'éducation). Il est avec l'UNSA membre de la CES (Confédération européenne des syndicats).**